

# DIRECTEUR OU DIRECTRICE GENERAL.E DE L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

## CONTEXTE

L'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de la Sizeranne, a pour vocation d'aider les aveugles et les malvoyants à sortir de leur isolement, et de leur apporter les moyens de mener une vie normale.

Acteur historique de l'aide aux personnes aveugles ou malvoyantes, l'association Valentin Haüy est apolitique et aconfessionnelle, reconnue d'utilité publique depuis 1891 et agréée par le Comité de la Charte - Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis plus de 130 ans, l'association Valentin Haüy poursuit l'objectif de son fondateur et compte aujourd'hui un peu plus de 400 salariés, et près de 3000 bénévoles (Soit plus de 250 ETP). L'activité est répartie entre les 63 comités locaux pilotés par les bénévoles, les 17 établissements médicaux sociaux répartis sur 8 sites (emploi, formation, hébergement) et des services experts visant à améliorer l'inclusion sociale des personnes déficientes visuelles (accessibilité numérique, physique et culturelle, social, matériel adapté, édition adaptée,...)

La diversité de ses missions se traduit par la pluralité des métiers et des parcours professionnels au service des bénéficiaires : directeurs d'établissements et adjoints, chefs de service, éducateurs spécialisés, enseignants, moniteurs d'ateliers, assistants sociaux, instructeurs en locomotion et aussi bibliothécaires, techniciens son, transpositeurs braille, varitypistes ainsi que des fonctions classiques d'entreprise telle que comptables, chargés de communication, RH, etc.

Aujourd'hui, l'association poursuit sa dynamique de professionnalisation initiée en 2017, pour relever les nombreux défis internes et externes, à court, moyen et long terme.

Dans ce contexte, l'association recrute son nouveau **Directeur Général H/F en CDI**

## MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché au Président de l'association et s'appuyant sur son comité de direction, une équipe de 15 cadres en responsabilité directe, et d'une dizaine de bénévoles engagés dans la gouvernance de l'association, le Directeur Général exerce les responsabilités suivantes.

### Mission I – Piloter la mise en œuvre de la stratégie de l'association

En s'appuyant sur le comité de direction qu'il dirige, il met en œuvre la stratégie définie par le conseil d'administration, matérialisée par des orientations stratégiques et une feuille de route régulièrement mise à jour.

Cette mission consiste notamment à :

- Être force de proposition et enrichir la réflexion stratégique en s'appuyant sur une analyse des besoins des personnes déficientes visuelles remontée du terrain.
- Orchestrer la traduction opérationnelle des projets issus de partenariats stratégiques,

- Construire des outils de suivi sur la mise en œuvre de la stratégie, à destination de la gouvernance,
- Impliquer et mobiliser toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie.

### Mission II – Assurer la gestion budgétaire et financière de l’association

Il met en œuvre la stratégie financière définie conjointement avec le CA et son trésorier. Avec le support du responsable comptable, du directeur du développement des services associatifs et d’un cabinet d’expertise comptable, le directeur général est garant de la bonne gestion financière et budgétaire de l’association.

La mission consiste à :

- Accompagner l’association vers un modèle économique pérenne et pertinent,
- Soutenir le développement des ressources publiques et privées en s’appuyant sur les compétences des équipes internes.
- Superviser la préparation des budgets par les directions .
- Rendre compte de la situation financière et économique de l’association au trésorier, au bureau et si nécessaire au CA.

### Mission III – Superviser et soutenir la gestion des établissements

Supérieur hiérarchique des directeurs d’établissements médico-sociaux, le directeur général est garant du bon fonctionnement des établissements et services.

La mission consiste à :

- Être garant du respect de l’ensemble des obligations légales, réglementaires et budgétaires
- Mener le dialogue avec les tutelles, notamment dans le cadre des CEPOM
- Être force de proposition vers la gouvernance pour le développement de nouvelles offres médico-sociales.

### Mission IV – Animer les équipes associatives .

Les missions associatives sont assurées par des salariés « experts » basés au siège et par des bénévoles dans les comités locaux. Ensemble, bénévoles et salariés mettent en œuvre les missions sociales de l’association au service des personnes déficientes visuelles.

La mission du Directeur Général consiste à :

- Diriger les fonctions supports et les services experts nationaux
- Assurer le dialogue social dans le cadre des instances représentatives
- Sous la supervision de la vice-présidente en charge des comités, renforcer les collaborations transverses, en particulier entre les bénévoles et les salariés entre fonctions expertes nationales et terrain.

### Mission V – Contribuer au rayonnement et la notoriété de l’association.

Reconnue dans le secteur du handicap et de la déficience visuelle, l’association souhaite renforcer sa notoriété auprès du grand public et des professionnels.

En lien au Président et au bureau de l’association, la mission du Directeur général consiste à :

- Superviser la communication interne et externe de l'association
- Veiller aux relations avec les partenaires et les développer
- Contribuer à l'élaboration du plaidoyer.

## PROFIL RECHERCHE

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5, disposant d'une expérience indispensable dans le secteur médico-social, le candidat dispose de compétences fortes et confirmées découlant d'une expérience solide en termes de :

- Gestion budgétaire.
- Management d'équipes pluridisciplinaires.
- Organisation et conduite du changement.

Présentant un relationnel de grande qualité, diplomate, et ayant le sens des responsabilités de haut niveau, disposant d'une autorité naturelle et du sens de la communication, vous êtes doté d'un bon esprit d'analyse et de synthèse, du sens des priorités et d'une véritable aisance rédactionnelle.

Stratège en veille sur l'évolution des besoins, vous êtes force de proposition.

Faisant preuve de charisme, de capacités d'entraînement, ouvert d'esprit et curieux, vous avez le sens de la convivialité et de la sociabilité. Vous êtes en outre fédérateur, rassembleur et avez véritablement le sens du travail en équipe. Votre humilité, votre empathie, votre sens de l'écoute et votre disponibilité seront vos atouts pour l'exercice de ces missions qui demandent une motivation démontrée pour l'action associative et la cause de la déficience visuelle

## ADHESION AUX ASPECTS PRATIQUES

- CDI, statut cadre, temps plein
- Rémunération entre 80KE et 100KE en fonction de l'expérience.
- Poste basé à Paris.
- Un jour de télétravail par semaine possible
- Téléphone, ordinateur portable mis à disposition
- La connaissance du handicap visuel n'est pas exigée. Une formation est proposée par l'association.

## CONTACT :



Bruno Grêlé

**Secrétaire général**

5 rue Duroc

75343 Paris cedex 07

Tél. : 01 87 67 98 20

[b.grele@avh.asso.fr](mailto:b.grele@avh.asso.fr)

[www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)